

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00586

Numéro SIREN : 481 882 892

Nom ou dénomination : A-C-I

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/017636

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/017636**
n° de gestion : **2005B00586**
n° SIREN : **481 882 892 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 07/11/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A-C-I - Société par actions simplifiée
238 chemin du Diday 38360 Noyarey -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1484658

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	90	90				
	Fonds commercial (1)	28 700		28 700	28 700		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 582	2 763	819	347	472	136.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	32 372	2 853	29 519	29 047	472	1.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	1 200		1 200	1 000	200	20.00
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	15 300		15 300	43 980	28 680	65.21
	Autres créances	1 173		1 173	416	756	181.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	81 332		81 332	81 169	162	0.20
	Disponibilités	61 894		61 894	29 476	32 418	109.98
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	160 898		160 898	156 041	4 857	3.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		193 270	2 853	190 417	185 088	5 329	2.88

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

05 NOV. 2019

Sous le N° 17 636

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2019 12	Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	135 796	134 628	1 167	0.87
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 848	1 167	2 681	229.68
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	148 444	144 596	3 848	2.66
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	30 855	29 458	1 397	4.74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	506	523	17	3.25
	Dettes fiscales et sociales	10 613	10 512	101	0.96
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	41 974	40 493	1 481	3.66
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		190 417	185 088	5 329	2.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 974 40 493

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	37 100		37 100	36 650	450	1.23
Chiffre d'affaires NET	37 100		37 100	36 650	450	1.23
Production stockée			200	1 000	1 200	120.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0	280	280	99.96
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			37 300	35 930	1 370	3.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 147	7 968	1 821	22.85
Impôts, taxes et versements assimilés			620	610	9	1.54
Salaires et traitements			18 396	18 396		
Charges sociales			7 427	7 541	115	1.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			314	193	121	62.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10	11	1	12.14
Total des Charges d'exploitation (II)			32 912	34 719	1 806	5.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 388	1 211	3 176	262.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019	Exercice N-1 31/03/2018	Ecart N / N-1 *	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	162	162	0	0.22
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	162	162	0	0.22
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	162	162	0	0.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 550	1 373	3 177	231.34
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19		19	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	19		19	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19		19	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	683	206	477	231.55
Total des produits (I+III+V+VII)	37 463	36 092	1 370	3.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 614	34 925	1 310	3.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 848	1 167	2 681	229.68

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

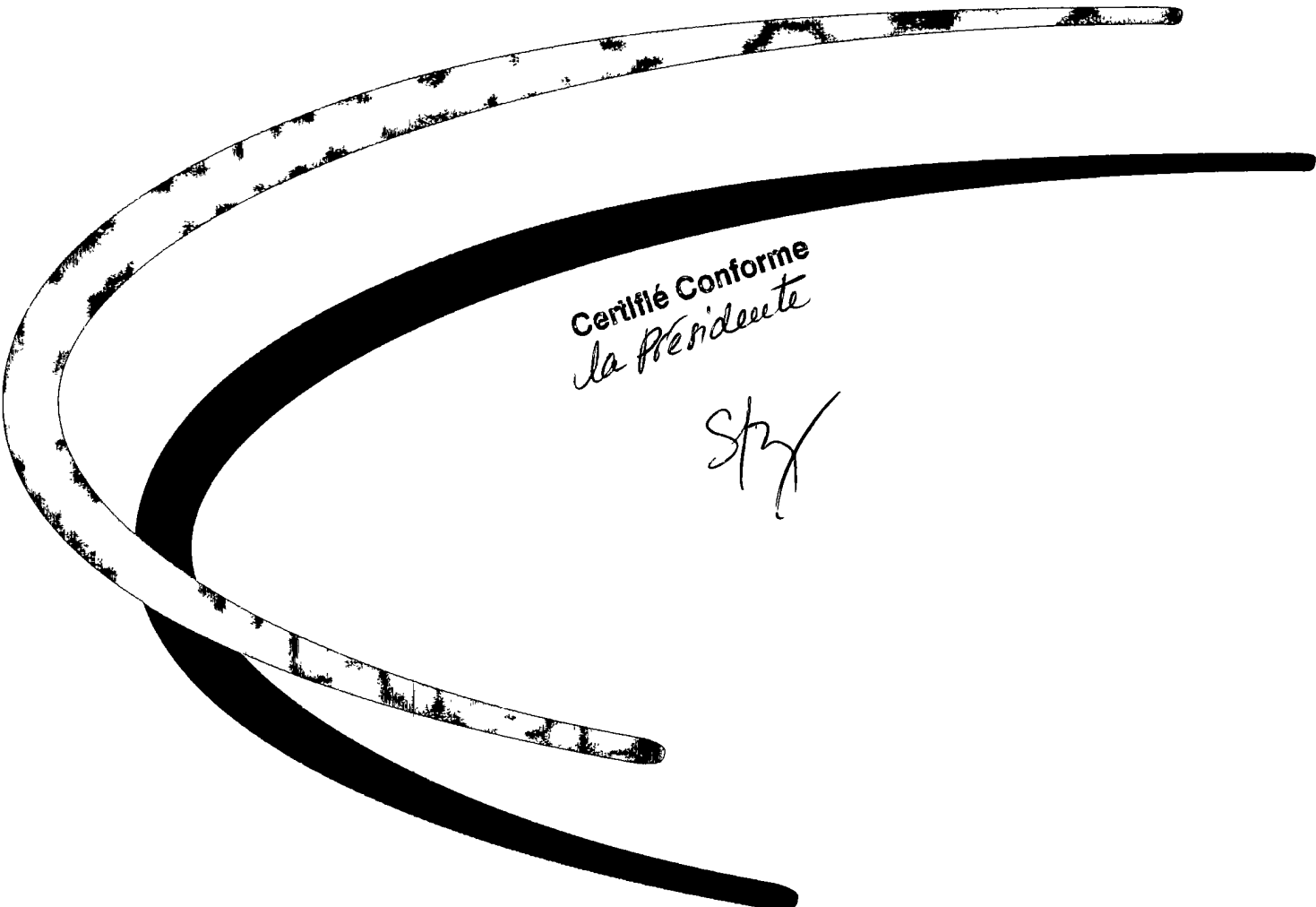
HIMERO FINANCES

SAS ACI

238 CHEMIN DU DIDAY

38360 NOYAREY

**ETATS FINANCIERS
AU 31/03/2019**



*Certifié Conforme
la Présidente*



Des experts qui vous ressemblent

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS ACI
238 CHEMIN DU DIDAY
38360 NOYAREY

relatifs à l'exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	190 417.16 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	37 100.00 Euros
- Résultat net comptable,	3 848.04 Euros

Fait à GRENOBLE
Le 11/07/2019

CLOR Denis
EXPERT COMPTABLE

SAS ACI

238 CHEMIN DU DIDAY

38360 NOYAREY

COMPTES ANNUELS

HIMERO FINANCES

1 RUE DES PINS

IMMEUBLE ARC-EN-CIEL 1

38100 GRENOBLE

04.76.62.03.20

SAS ACI

238 CHEMIN DU DIDAY

38360 NOYAREY

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

HIMERO FINANCES

1 RUE DES PINS

IMMEUBLE ARC-EN-CIEL 1

38100 GRENOBLE

04.76.62.03.20

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	7
Fonds commercial	7
Autres immobilisations incorporelles	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Evaluations des produits et en cours	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Détail des charges à payer	8

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	9
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	80			80

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	28 700			28 700	
Total	28 700			28 700	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	90	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

L'en-cours de production de services valorisé, correspond au temps réalisé au 31 mars 2019 et non encore facturé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Détail des charges à payer

	Montant
CH.à PAY.HONOR.JURIDIQUES	
- AGO 31.03..2019	390
CH.à PAY.FRAIS ACTES	
- CH A PAY FRAIS ACTES	43
CH.à PAY.TAXE APPRENT.	
- CH. à PAY TAXE APPRENTIS	28
CHARGES A PAYER MAJORATIONS	
- CFE 2018 MAJO.	19
CH.à PAY.CFE	
- CFE 2018 A PAYER	389
Total	869

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2015	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nbre des actions ordinaires existantes	80	80	80	80	80
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	42 100	43 450	54 000	36 650	37 100
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 931	3 413	20 100	1 566	4 845
Impôts sur les bénéfices	1 800	496	3 026	206	683
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10 131	2 917	17 035	1 167	3 848
Résultat distribué			10 000	10 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	126.64	36.46	213.42	17.00	52.03
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	126.64	36.46	212.93	14.59	48.10
Dividende distribué à chaque action			125.00	125.00	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1			
Montant de la masse salariale de l'exercice	11 791	18 371	18 396	18 396	18 396
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	6 513	10 189	7 617	7 541	7 427

SAS ACI

238 CHEMIN DU DIDAY

38360 NOYAREY

DOSSIER FISCAL

HIMERO FINANCES

1 RUE DES PINS

IMMEUBLE ARC-EN-CIEL 1

38100 GRENOBLE

04.76.62.03.20

Désignation de l'entreprise SAS ACI Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 238 CHEMIN DU DIDAY 38360 NOYAREY

Numéro SIRET * 4 8 1 8 8 2 8 9 2 0 0 0 3 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 0 3 2 0 1 9</u>	<u>3 1 0 3 2 0 1 8</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010 28 700	012	28 700	28 700
	Autres *	014 90	016 90		
	Immobilisations corporelles *	028 3 582	030 2 763	819	347
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044 32 372	048 2 853	29 519	29 047
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 1 200	052	1 200	1 000
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068 15 300	070	15 300	43 980
	Autres * (3)	072 1 173	074	1 173	416
	Valeurs mobilières de placement	080 81 332	082	81 332	81 169
	Disponibilités	084 61 894	086	61 894	29 476
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096 160 898	098	160 898	156 041
Total général (I+II)		110 193 270	112 2 853	190 417	185 088
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	8 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	800	800	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	135 796	134 628	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	3 848	1 167	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	148 444	144 596	
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	506	523	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 30 855)	172	41 468	39 970	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	41 974	40 493	
Total général (I + II + III)				180 190 417	185 088
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	786
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ACT

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 03 2019

Exercice N-1 clos le 31 03 2018

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régénérations

Dédutions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209			210		
Production vendue	biens			215			214		
	services *			217			218	37 100	36 650
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	200	(1 000)
Production immobilisée *							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230	0	280
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	37 300	35 930
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises) *							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							242	6 147	7 968
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 389)					243	389	244	620	610
Rémunérations du personnel *							250	18 396	18 396
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	7 427	7 541
Dotations aux amortissements *							254	314	193
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	10	11
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	32 912	34 719
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	4 388	1 211
Produits financiers (III)							280	162	162
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges financières (V)							294		
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			300	19	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)							306	683	206
- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	3 848	1 167
- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	3 848	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318		
Provisions non déductibles *							322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324	683	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	19	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997
Entreprise nouvelles (41 sexes)	986		Zone franche urbaine (41 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (41 sexes A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	990		350
Divers* ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1		352	4 550	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	4 550	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACI

31/03/2019

Détail des réintégrations diverses		
:PENALITES ET AMENDES		19
Total des réintégrations diverses	330	19

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS ACINéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	28 700	402		404		406	28 700	
	Autres	410	90	412		414		416	90	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 796	472	786	474		476	3 582	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	31 586	492	786	494		496	32 372	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	90	502		504		506	90
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	2 449	562	314	564		566	2 763
TOTAL		570	2 539	572	314	574		576	2 853

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACI

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 420
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	908
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS ACI

31/03/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SAS ACI		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/04/2018		et clos le : 31/03/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 9

N° SIRET 4 8 1 8 8 2 8 9 2 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACI

ADRESSE (voie) 238 CHEMIN DU DIDAY

CODE POSTAL 38360

VILLE NOYAREY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique YOCCOZ Prénom(s) SANDRINE

Nom marital EZINGEARD % de détention 85.00 Nb de parts ou actions 68

Naissance : Date 081072 N° Département 92 Commune SURESNES Pays

Adresse : N° 238 Voie CHEMIN DU DIDAY

Code postal 38360 Commune NOYAREY Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique LAUNAY Prénom(s) Reine

Nom marital YOCCOZ % de détention 15.00 Nb de parts ou actions 12

Naissance : Date 191130 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° Voie Route de Lente

Code postal 26190 Commune ST JEAN EN ROYANS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS ACI

238 CHEMIN DU DIDAY

38360 NOYAREY

ANNEXES FISCALES

HIMERO FINANCES

1 RUE DES PINS

IMMEUBLE ARC-EN-CIEL 1

38100 GRENOBLE

04.76.62.03.20

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS ACI

31/03/2019

[illegible]

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SAS ACI
Numéro SIRET du principal établissement	48188289200039
Code APE	6201Z
Adresse du siège social si différente	

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	4 550
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	4 550
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	4 550

l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	0
m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019														
Dénomination de l'entreprise : SAS ACI								Néant x						
SIREN de l'entreprise		4	8	1	8	8	2	8	9	2	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :														
SIREN de la société déclarante														
Dénomination de la société mère :														
SIREN de la société mère														
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)														
CREANCES REPORTABLES														
Réduction d'impôt en faveur du mécénat														
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen														
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [(ligne 3 x 6 %) + (ligne 4 x 9 %)] x 10/90 + ligne 5)														
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM														
Dont préfinancement														
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												1		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												2		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)												3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE														
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise														
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés														
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage														
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs														
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)														
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers														
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés														
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice														
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES														
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)														

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM)

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

A-C-I
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 Euros
238 Chemin du Diday - 38360 NOYAREY
481 882 892 R.C.S. GRENOBLE

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2019**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 848,04 Euros, intégralement au poste « Autres réserves », dont le solde est ainsi porté à la somme de 139 643,64 Euros après affectation.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement de 40%
	Dividendes	Autres revenus	
31/03/2018	Ø		
31/03/2017	10 000 Euros		
31/03/2016	Ø		

.../...

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
La Présidente
Madame Sandrine YOCCOZ

